

**sgen  
Cfdt:**

# **LE PROJET DU SGEN-CFDT**

**POUR LE SYSTÈME ÉDUCATIF  
ET POUR SES PERSONNELS**



The screenshot shows the homepage of the website. At the top, there is a navigation bar with the logo 'cfdt.fr' and search options. Below this, the main header features the 'sgen Cfdt' logo and the slogan 'S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS'. There are buttons for 'POURQUOI ADHÉRER', 'ADHÉRER EN LIGNE', and 'ESPACE ADHÉRENTS'. A horizontal menu lists various categories: 'AU JOUR LE JOUR', 'MÉTIER', 'LIEU DE TRAVAIL', 'ACTION SYNDICALE', 'VOUS ACCOMPAGNER', and 'BOÎTE À OUTILS'. The main content area includes a featured article titled 'LE TEMPS DU CONCRET' with a photo of a man. To the right, there is a sidebar with a search bar and a list of links: 'Le projet du Sgen-CFDT', 'Emplois Avenir Professeur', 'La Newsletter Sgen-CFDT', 'Blog : reconstruire l'École', 'Blog : le numérique pour changer...', 'Blog catégoriels : EPS - CIO - J&S', 'SGEN + (suivi de carrière)', and 'Vade Mecum (réservé adhérents)'. Below this is a newsletter sign-up form. At the bottom, there are social media links and a 'LES SITES Cfdt' section with filters for 'PAR RÉGION' and 'PAR MÉTIER'.

The cartoon is set against a solid orange background. On the left, a knight in full plate armor stands holding a green banner on a wooden pole. The banner has the text 'NON AUX COUPS BAS DU RECTORAT' written vertically in white. He is looking towards a man on the right. The man is wearing a blue uniform with a yellow stripe on the sleeve and is holding a brown briefcase. He has a speech bubble above him that says 'Y'A PLUS SIMPLE LULU, TU ADHÈRES AU SGEN-CFDT.' The artist's signature 'CHEREAU' is visible at the bottom left of the illustration. At the bottom of the orange box, the website address 'www.sgen.cfdt.fr' is written in white.

- 5 Éditorial
- 6 Sgen-CFDT : la CFDT dans l'Éducation (MEN, MAAF, JS, MESR)
- 8 Écoles maternelles et élémentaires
- 10 Collèges
- 12 Lycées et Post-bac
- 14 Universités et recherche
- 16 Établissements et services
- 18 Ensemble du système éducatif

## ÉDITORIAL

### Un projet ambitieux

Le projet du Sgen-CFDT pour l'école et ses personnels est **ambitieux**.

**Ambitieux, parce qu'il n'oppose pas les personnels les uns aux autres.**

Il est le fruit de revendications élaborées collectivement : par l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche publique, de Jeunesse et Sports et de l'Enseignement agricole public.

**Ambitieux, parce qu'il s'inscrit, avec la CFDT, dans une démarche interprofessionnelle** d'émancipation des travailleurs et de lutte contre les inégalités.

**Ambitieux, parce que son objectif est de transformer le système éducatif** pour qu'il soit moins élitiste, plus équitable, plus efficace, tout en améliorant les conditions de travail des personnels.

**Ambitieux, parce qu'il s'étend de la maternelle à l'université.**

Vous êtes les artisans de l'école de demain, faites-nous part de vos remarques sur le projet du Sgen-CFDT afin qu'ensemble nous construisions une école plus juste et plus efficace.

### Repères

Les pages suivantes décrivent l'ensemble du projet du Sgen-CFDT de manière synthétique.

Après la présentation de notre organisation, vous trouverez le projet du Sgen-CFDT pour chacun des niveaux d'enseignement, depuis la maternelle jusqu'à l'université, sans oublier les différents services et certaines propositions qui concernent l'ensemble du système éducatif.

Pour le Sgen-CFDT, la réussite des élèves et l'amélioration des conditions de travail ne vont pas l'une sans l'autre.

C'est pourquoi chacune des pages présentent également nos principales revendications pour les personnels. Elles apparaissent dans des encadrés distinctifs et dépassent bien sûr les niveaux d'enseignement où elles sont mentionnées.

**COMBATIFS AU QUOTIDIEN  
CONSTRUCTIFS POUR DEMAIN**



## LE SGEN-CFDT, UN SYNDICAT CONFÉDÉRÉ

Dès sa création en 1937, le Sgen-CFDT a fait le choix d'appartenir à une grande confédération ouvrière pour inscrire son action dans une démarche d'émancipation des travailleurs et de lutte contre les inégalités.

Ce choix reste aujourd'hui un atout majeur et constitue la principale force d'un syndicalisme original dans le domaine de l'éducation.

- Les revendications du Sgen-CFDT pour les personnels et son projet pour l'ensemble du système éducatif s'inscrivent dans une démarche interprofessionnelle qui s'oppose à toutes les formes de corporatisme.
- **Avec la CFDT, le Sgen est engagé dans la lutte contre la précarité et toutes les discriminations.**
- **Pour le Sgen-CFDT, l'école, c'est l'affaire de tous.** Elle doit permettre à chacun d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à son insertion professionnelle. Elle est un acteur essentiel pour le progrès et la transformation sociale.

[Le Sgen-CFDT inscrit son action dans une démarche interprofessionnelle de solidarité entre tous les salariés.](#)

### MÉTHODE

### LE DIALOGUE SOCIAL

**Le dialogue social et la négociation collective sont pour le Sgen-CFDT les principaux leviers de l'action syndicale.**

C'est pour cette raison qu'il s'est engagé, avec la CFDT, en signant les accords de Bercy en 2008. Ces derniers introduisent la notion d'accord majoritaire dans la Fonction publique : désormais, pour qu'un accord s'applique, il suffit qu'il soit signé par la majorité des organisations représentatives.

**Contre ceux qui s'opposent à toute évolution du système éducatif et qui défendent un immobilisme dont pâtissent chaque jour les élèves et les personnels, le Sgen-CFDT s'engage dans les négociations pour obtenir des avancées,** comme il l'a fait en 2011 avec l'accord sur la résorption de la précarité qui a abouti à la loi Sauvadet, ou en participant résolument à la concertation pour la refondation de l'école. Cela n'interdit pas le recours à l'action, à la grève, à la manifestation, dès lors que la négociation n'a pu empêcher une dégradation des conditions de travail des personnels.

### REMETTRE LES COMPTEURS À ZÉRO DÈS LA MATERNELLE

Pour que l'école maternelle retrouve sa place prioritaire dans la réduction des inégalités et le traitement des difficultés d'apprentissage...

- **Les conditions de scolarisation** doivent permettre d'alterner les temps de forte et de moindre concentration des enfants et rendre possible un équilibre entre le temps éducatif et le temps d'apprentissage.
- **L'encadrement des enfants** doit être renforcé, avec une diminution des effectifs et une diversification du recrutement des Atsem et des éducateurs de jeunes enfants.
- **L'espace scolaire** doit rendre possible une véritable diversification des activités : travail collectif, travail individuel, mouvement et repos.
- **Il faut mieux articuler les écoles maternelles et élémentaires** pour éviter le passage brutal à six heures par jour de travail scolaire, intensif et abstrait, en développant une politique des cycles qui inclut la grande section.

NOUS NE  
SOMMES PAS  
RECONNUS !



ALLONS, ALLONS,  
NE TOMBEZ PAS  
DANS LE PIÈGE DE  
LA PIPOLOGISATION !



#### PERSONNELS

#### SCOLARISATION DES ENFANTS HANDICAPÉS

En dépit de la loi de 2005 sur la scolarisation des enfants en situation de handicap, beaucoup de progrès restent à accomplir pour la scolarisation de tous en milieu dit « ordinaire » :

- **La professionnalisation des personnels accompagnant les enfants en situation de handicap (AVS)** ce qui implique la création d'emplois pérennes.
- La prise en compte dans la formation des enseignants de la question du handicap.
- Une hausse du nombre d'enseignants spécialisés dans ce domaine.



Le Sgen-CFDT revendique un service des enseignants TTC (toutes tâches comprises) qui ne se limite plus au calcul des heures de cours, ou de classe.

## POUR UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU PREMIER DEGRÉ

L'école doit sortir de l'écartèlement entre les différentes institutions qui la gèrent. Pour élaborer et conduire un projet d'équipe, pour négocier avec ses différents partenaires et inscrire son action dans une démarche éducative globale, le fonctionnement de l'école doit être rénové.

- **Cela passe par la création d'un établissement public du premier degré** qui donnera à l'école une réalité administrative, juridique et financière lui permettant d'assumer ses responsabilités.
- **Proximité** : la création d'un établissement public du premier degré facilitera des relations étroites avec les partenaires de l'école et lui permettra d'adapter son action à la réalité du territoire dans lequel elle s'inscrit.
- **Démocratie professionnelle** : il est indispensable que l'établissement public du premier degré soit doté d'instances démocratiques permettant à tous les acteurs de prendre part aux décisions concernant l'école ou les écoles inscrites dans l'établissement public du premier degré.
- **Plutôt qu'un nouveau statut, le Sgen-CFDT revendique la création d'un emploi fonctionnel pour les directeurs d'établissement.** Comparable à un détachement, l'emploi fonctionnel permet à ceux qui s'y engagent de retrouver leur statut d'origine s'ils le souhaitent ou bien d'évoluer par la suite vers d'autres fonctions.

### PERSONNELS

## REDÉFINIR LES MISSIONS DES ENSEIGNANTS

Une partie croissante du travail des enseignants est effectuée en dehors des heures de cours :

- Recherches, préparations, corrections, montage et suivi de projets, participation aux instances, coordinations diverses, formations...
- **Le Sgen-CFDT demande une redéfinition de leur service qui prenne en compte toutes les tâches effectuées**, un service TTC (toutes tâches comprises) et qui ne se limite plus au seul calcul des heures de cours ou de classe.

## RÉALISER LE COLLÈGE DU SOCLE COMMUN

**Le collège est trop souvent un lieu de souffrance pour les élèves comme pour les personnels. L'écart de réussite entre les élèves les meilleurs et les plus fragiles ne cesse de s'accroître.**

Échec et malaise proviennent d'une inadaptation du collège à son public et d'une confusion sur ses objectifs. Il est urgent de mettre en œuvre le collège du socle commun pour mieux répondre aux besoins des élèves et clarifier les ambitions éducatives.

- **Conduire les élèves à la maîtrise du socle commun** exige des pratiques pédagogiques diversifiées, associant cours traditionnels, travaux en petits groupes et accompagnement personnalisé.
- **Le diplôme national du brevet qui mélange différentes formes d'évaluation** entretient la confusion, il doit être remplacé par une attestation de maîtrise du socle commun qui soit le résultat de validations effectuées tout au long de la scolarité.
- **Dans ce cadre, le rôle du conseil pédagogique doit être renforcé** pour la construction de projets, le travail en équipe et l'organisation de la validation du socle commun.

## RECONSTRUIRE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE

**Le Sgen-CFDT, à l'origine du concept ZEP, estime nécessaire de refonder l'éducation prioritaire dans ses principes :**

- **La carte scolaire doit se fonder sur la notion de bassin d'éducation** en intégrant les établissements publics et privés.
- **Il faut répartir de façon équitable les options et spécialités** pour une égale attractivité des écoles et établissements.
- **Il est indispensable que chaque bassin de formation dispose d'un Rased** (réseau d'aide spécialisé pour les élèves en difficulté).
- Le face-à-face élève doit être abaissé de trois heures pour les collègues exerçant dans l'éducation prioritaire.



Le Sgen-CFDT réclame la création de CHSCT (comités d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail) dans tous les établissements.

## PERSONNELS

ÉVALUATION  
DES ENSEIGNANTS

**Aujourd'hui, les enseignants sont les seuls fonctionnaires dont l'évaluation se réduit à une note.**

- Cette procédure simpliste prive les personnels d'une véritable reconnaissance de leur travail et rend impossible la mise en œuvre de moyens pour que l'évaluation se traduise par une amélioration du service et du bien être de l'agent.
- **Pour le Sgen-CFDT, l'évaluation doit donner lieu à des regards croisés et être totalement déconnectée de la progression de carrière.**

## RECONNAÎTRE LA PLACE ET L'EXPRESSION DES COLLÉGIENS

**Pour donner à tous la possibilité de réussir et promouvoir le désir d'apprendre au collège, il s'agit de créer les conditions nécessaires pour que l'élève y trouve toute sa place.**

- **Le Sgen-CFDT revendique la création d'un conseil de la vie collégienne** qui permettra une véritable implication des élèves dans la vie de l'établissement, en participant notamment à la préparation du règlement intérieur.
- **Le droit d'expression des collégiens** doit être reconnu par un texte formalisant ses modalités qui peut s'inspirer de la circulaire sur la presse lycéenne.
- **L'architecture des collèges** doit prévoir des espaces permettant de diversifier les activités et les modes de travail : salles de cours, petites salles, salles informatiques et multimédia, de modélisation, d'expérimentation, CDI, amphithéâtre...
- **Il s'agit aussi de rompre avec l'étanchéité trop fréquente entre pédagogie et vie scolaire** pour la prise en charge des difficultés rencontrées par les élèves. La circulaire de mission des CPE, qui date de 1982, doit être réécrite pour mettre en avant le rôle de médiation, d'accompagnement et d'experts en éducation.

COMMENT TU FAIS POUR TE SENTIR SEULE DANS UNE CLASSE DE 40 ÉLÈVES?

JUSTEMENT.



La mise en œuvre d'une formation tout au long de la vie est un moyen de lutter contre les inégalités, tout en élevant les niveaux de qualifications.

## POUR UN LYCÉE MODULAIRE, POLYVALENT ET DIVERSIFIÉ

La structuration du lycée en trois voies quasi étanches génère une hiérarchisation des filières. Celle-ci va de pair avec une démotivation des élèves qui n'ont pas choisi leur orientation. Pour en finir avec un fonctionnement élitiste qui laisse trop de jeunes sur le côté, le Sgen-CFDT revendique un lycée modulaire, polyvalent et diversifié.

- **Il doit permettre une construction progressive des parcours** sur la base de compétences et de connaissances capitalisables. Les modules peuvent être disciplinaires, pluridisciplinaires, de découverte, d'ouverture au monde...
- **L'organisation des enseignements par semestre** représente une alternative au redoublement car elle rend possible des modules de rattrapage le semestre suivant. Cela doit favoriser l'intérêt des élèves puisque les enseignements en modules sont choisis par goût ou par nécessité.
- **L'enseignement modulaire et le calendrier semestriel exige un travail en équipe** et une concertation qui doivent être intégrés dans le service des enseignants.
- **Dans l'enseignement agricole public, l'enseignement est modulaire depuis 1985.** Sa spécificité doit être renforcée et accorder une place plus importante au contrôle continu dans la formation.

## VERS UN CURSUS BAC -3 BAC +3

La hiérarchie des filières renforce le rôle du diplôme acquis comme un identifiant social, ce qui rend difficile la mise en œuvre d'une formation tout au long de la vie, pourtant essentielle. En effet, celle-ci permet d'une part de lutter contre les inégalités liées à l'origine sociale et d'autre part d'élever le niveau général de qualification.

- Le Sgen-CFDT revendique la mise en œuvre d'un cursus constitué par la période qui va de la seconde à l'insertion professionnelle ou au niveau Licence du cursus LMD. Sa durée est donc variable, selon les parcours, les objectifs, les compétences validées et les unités de diplômes acquises.
- Ce cursus, polyvalent, diversifié et modulaire, vise une spécialisation réversible. Il développe une culture artistique, humaniste, littéraire, professionnelle, scientifique, technologique... qui concerne l'ensemble des champs de connaissance. Il favorise par ailleurs la découverte professionnelle en intégrant une alternance des lieux de formation.
- Les modules non acquis dans le cadre de la formation initiale créent le droit à un crédit formation qui doit permettre à tout salarié ou demandeur d'emploi de suivre une formation complémentaire pour l'acquisition d'un diplôme ou d'un niveau de qualification.
- La géographie des établissements doit être intégrée dans une carte scolaire et universitaire qui rompe avec la distinction entre lycées de prestige et lycées ghettos et qui prenne en compte les établissements relevant du ministère de l'Agriculture.

### CARRIÈRES PROFESSIONNELLES

#### PERSONNELS

Pour permettre aux personnels d'évoluer dans leurs carrières, le Sgen-CFDT exige une véritable mise en œuvre du droit individuel à la formation et un droit effectif à la mobilité choisie.

- Cela nécessite la création de services consacrés à l'évolution professionnelle des agents.
- Le Sgen-CFDT revendique par ailleurs la possibilité élargie d'une seconde carrière ouverte à tous les personnels.

### CHSCT

Lieux d'échange et de dialogue, les CHSCT (comités d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail) sont les principaux leviers pour l'amélioration des conditions de travail de tous les personnels.

- Le Sgen-CFDT revendique la création de CHSCT dans tous les établissements de nos ministères.
- Comme pour les CA (conseils d'administration) et les conseils pédagogiques, le Sgen-CFDT exige que les CHSCT disposent des moyens nécessaires à leur fonctionnement et à la préparation de leurs réunions.



PERSONNELS RETRAITE ET PROTECTION SOCIALE

**Le Sgen-CFDT demande l'ouverture immédiate de négociations sur les fins de carrière avec, pour les enseignants, une diminution du face-à-face pédagogique.**

- L'absence de politique et de financement de la protection sociale complémentaire des agents ne saurait perdurer.
- Les employeurs publics doivent impérativement participer à la protection sociale complémentaire collective et obligatoire.

Le Sgen-CFDT revendique une remise à plat du système d'aides aux études pour davantage d'équité.

## DÉMOCRATISER L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**Les chances de réussite et de poursuite d'étude supérieures restent souvent liées aux origines sociales des étudiants et à l'offre de formation de leur territoire.**

L'hétérogénéité croissante des publics accueillis dans les universités impose de mieux aménager les modalités d'accueil des étudiants.

- **Les pratiques innovantes doivent être multipliées, ainsi que l'aide à l'acquisition de méthodes de travail et d'apprentissage.** Elles doivent être encouragées par l'investissement de nouveaux moyens et être prises en compte dans l'évaluation des enseignants-chercheurs.
- **Le Sgen-CFDT se donne pour objectif l'intégration à terme de toutes les filières post-bac dans les structures universitaires,** avec un objectif intermédiaire : faciliter les passages des unes aux autres.
- **Les taux insuffisants de bourses contraignent beaucoup d'étudiants à chercher un emploi pour financer leurs études,** en particulier dans les milieux populaires, ce qui amenuise leurs chances de réussite. Le Sgen-CFDT réclame une remise à plat du système d'aides aux études, un plan ambitieux de construction de logements « étudiant » et une meilleure prise en charge de leur santé.
- **Le réseau des Crous est un acteur essentiel pour la réduction des inégalités face aux études supérieures.** Le travail de ses personnels doit être mieux reconnu, notamment en matière salariale.

## DÉVELOPPEMENT DES BIBLIOTHÈQUES

Pour garantir un accès égal aux ressources documentaires sur tout le territoire, une politique nationale d'acquisition de ressources numériques doit être mise en œuvre.

- Il est nécessaire de doter les bibliothèques de moyens en personnels, afin qu'elles renforcent leurs missions de formation des étudiants.
- La prise en compte de la présence d'enseignement documentaire lors de l'habilitation des diplômes dans les maquettes constituerait un progrès significatif.



### PERSONNELS

### STOP À LA PRÉCARITÉ !

La loi Sauvadet du 12 mars 2012 permet une avancée sans précédent dans la sécurisation des parcours des agents non titulaires de la Fonction publique. Elle instaure pour une durée de quatre ans un accès réservé à la titularisation des contractuels en CDD et CDI.

- Parce qu'elle est signataire de l'accord qui a précédé la loi, la CFDT, avec ses militants, accompagne les personnels concernés pour qu'ils passent en CDI ou deviennent titulaires.
- Le principal défaut de cette loi est de se limiter à quatre ans ; le Sgen-CFDT réclame une pérennisation de son dispositif.

La loi ne supprimera pas cependant le recours à l'emploi contractuel pour lequel il est impératif d'obtenir de nouvelles garanties, conformément à l'accord de mars 2011.

- Il s'agit notamment d'obtenir la mise en place d'une grille de rémunération permettant une progression de salaire et de renforcer le droit à la formation. Malheureusement, les contrats aidés, EVS, AVS et CUI, sont exclus du dispositif et trop souvent utilisés comme des variables d'ajustement pour lutter contre le chômage.
- Le Sgen-CFDT dénonce les abus du recours au travail précaire et revendique un recours privilégié au CDI et la mise en place de concours réservés ou d'examens professionnels prenant en compte la validation des acquis de l'expérience.

## POUR UNE RECONNAISSANCE DES MISSIONS ET COMPÉTENCES DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET ITRF

Indispensables au bon fonctionnement du système éducatif, les personnels administratifs et ITRF ont été particulièrement malmenés par les politiques de restructuration et de suppression de postes.

- **Il est nécessaire aujourd'hui de mieux prendre en compte leurs missions et le sens de leur action afin de dresser des perspectives d'évolution.**
- Leurs compétences doivent être reconnues par des salaires à la hauteur des responsabilités exercées.
- **Les effectifs et les moyens nécessaires** doivent être mis en adéquation avec les missions exercées.
- Le Sgen-CFDT revendique la mise en place de dispositifs d'accompagnement des personnels dans leur parcours professionnel et l'évolution de leurs fonctions.
- **Comme tous les personnels, ils doivent bénéficier d'une formation professionnelle** de qualité qui prenne en compte la complexité des métiers et d'une reconnaissance des acquis de l'expérience.



### PERSONNELS

#### JEUNESSE ET SPORTS

Les domaines de l'éducation populaire, de la vie associative, de la jeunesse et des sports participent ensemble à la cohésion sociale et à la mission éducative de la nation.

– Les services de Jeunesse et Sports, trop souvent dédiés à la politique de loisir, doivent pouvoir initier des politiques innovantes sur l'insertion et l'emploi des jeunes.

– **Il est impératif de reconnaître les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire dans leur mission d'utilité sociale.**

Pour le Sgen-CFDT, la pratique des activités sportives contribue à la santé et à l'éducation des individus, tout en participant à la cohésion sociale.

– **Pour faire évoluer le modèle sportif français, il est nécessaire de redéfinir les responsabilités de chacun des acteurs (État, collectivités, associations) en matière sportive, ce que permettrait la création d'une instance nationale.**



## PERSONNELS

## POUVOIR D'ACHAT

Avec le gel de la valeur du point d'indice depuis deux ans, le pouvoir d'achat des fonctionnaires a été diminué.

- Le Sgen-CFDT revendique l'ouverture de négociations sur la valeur du point d'indice qui prennent en compte l'inflation et une refonte des grilles de rémunération en commençant par celles de la catégorie C, dans le sens d'une revalorisation et d'une meilleure reconnaissance des niveaux de qualification.
- Pour les enseignants, le Sgen-CFDT souhaite un avancement au même rythme pour tous et le remplacement de la hors classe par des échelons supplémentaires accessibles à tous.

## AMÉLIORER LES CARRIÈRES DES PERSONNELS SOCIAUX ET DE SANTÉ

Les personnels sociaux et de santé contribuent au bien-être des élèves ou étudiants dans le cadre de la construction de leur projet de vie par des actions collectives de prévention ou des interventions plus individuelles.

- Leur connaissance des problématiques liées à l'espace social des élèves rend particulièrement importante leur association à l'ensemble des membres de la communauté éducative.
- Le Sgen-CFDT revendique pour ces personnels, dans l'Éducation nationale comme dans toute la Fonction publique, une amélioration des carrières. Cela passe par l'accès pour tous à la catégorie A type.





### PERSONNELS

#### SANTÉ AU TRAVAIL

Les enquêtes sur la santé au travail des personnels de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de Jeunesse et Sports montrent une réelle exposition aux risques psycho-sociaux et aux troubles musculo-squelettiques.

Or, la santé au travail des agents ne fait l'objet d'aucune prise en charge sérieuse par les ministères concernés.

- Le Sgen-CFDT revendique une politique volontariste de recrutement de médecins de prévention et la mise en place d'équipes pluridisciplinaires (personnels sociaux, de santé, ergonome, psychologue...) pour l'amélioration de la santé des personnels et la prévention des risques.

#### ORIENTATION

**Le socle commun acquis à l'issue du collège comprend la découverte des métiers et des formations.**

**Au lycée, le droit au conseil en orientation doit comprendre la possibilité d'entretiens pour ajuster les choix tout au long du cursus scolaire.**

- L'action des Cop (conseillers d'orientation psychologue) aide à construire des projets d'orientation dans le cadre du dispositif d'orientation tout au long de la vie, et avec l'appui de l'Onisep. Leur nombre doit être accru.

#### FORMATION CONTINUE

**Dans le cadre de la formation tout au long de la vie, la formation continue doit s'inscrire dans continuum de la formation initiale.**

- Elle doit permettre à tous l'acquisition de qualifications ou de diplômes, en particulier dans les cas de sortie du système éducatif sans qualification.
- Elle assure des formations allant du socle commun à la licence professionnelle, en passant par des formations d'adaptation au poste de travail.
- Les Greta et les CFPPA assument la mission de service public d'éducation des adultes. Ils constituent à ce titre un dispositif indispensable pour la cohésion sociale et font partie intégrante de l'appareil public de formation dans chaque département ministériel.
- Pour assurer la pérennité de ces missions, il est indispensable de résorber la précarité parmi ses acteurs et de mieux les reconnaître, en termes d'évolution de carrière et de mobilité professionnelle.

## GOVERNANCE : UN ENJEU POUR LA REFONDATION DU SYSTÈME ÉDUCATIF

La réforme de la gouvernance du système éducatif doit se donner pour objectif de permettre l'implication de tous les personnels dans le pilotage des projets éducatifs et pédagogiques.

- Il est nécessaire que les personnels disposent d'une part d'initiative qu'ils exercent en pleine responsabilité au sein d'un collectif de travail.
- Le pouvoir des conseils d'administration doit être renforcé, comme le permettrait l'élection de son président.
- Les CHS-CT, conseils pédagogiques et conseils d'école doivent se voir attribuer de nouvelles prérogatives, en aménageant une véritable autonomie.
- Le temps consacré à l'animation et à la coordination des projets doivent être inclus dans la temps de travail.

### PERSONNELS

### FORMATION DES ENSEIGNANTS

La création des ESPE (écoles supérieures du professorat et de l'éducation) doit permettre une formation progressive aux métiers de l'éducation, avec une sensibilisation en licence, suivie d'une formation académique et professionnelle pendant les deux années de master.

- L'architecture de la formation doit donner une place au concours qui soit commune aux premier et second degrés.
- Il est nécessaire que les ESPE soient de véritables composantes universitaires au sein desquelles des équipes pluridisciplinaires assureront leurs missions de formation initiale et continue.

www.cfdt.fr

The screenshot shows the homepage of the CFDT website. At the top, there is a navigation bar with 'cfdt.fr', 'les autres sites cfdt', and dropdown menus for 'par métier' and 'par région'. A search bar is also present. Below the navigation, the main header features the CFDT logo and the slogan 'S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS'. There are three buttons: 'POURQUOI ADHÉRER', 'ADHÉRER EN LIGNE', and 'ESPACE ADHÉRENTS'. The main content area is divided into several sections: 'VOS DROITS', 'NOUS CONNAÎTRE', 'AU JOUR LE JOUR', 'IDÉES', and 'LE CARNET JURIDIQUE'. A large article titled 'RETRAITES : PREMIERS ARBITRAGES LE 26 AOÛT' is featured, with a photo of a man. To the right, there is a sidebar with a 'CHERCHER' button and a list of topics including 'Vers quelle réforme des retraites?', 'Qualité de vie au travail', and 'La loi "sécurisation de l'emploi"'. Below this is a 'NEWSLETTER' sign-up form. At the bottom, there is an 'ÉCHANGER' section with three small images and a social media widget for CFDT showing 4,811 likes.

sgen  
Cfdt: LA CFDT  
DANS L'ÉDUCATION

ADHÉRER AU  
SGEN, C'EST  
ADHÉRER À  
LA CFDT.

POURQUOI  
TU NE ME  
L'AS PAS  
DIT PLUS  
TÔT?



CHEREAU

www.sgen.cfdt.fr